

Françoise Sullet-Nylander

Jeux de mots à la Une d'hier et d'aujourd'hui : dynamique et diversité d'un genre

Résumé : Dans nos travaux antérieurs (Sullet-Nylander 1998, 2005, 2006, 2010, 2012a, 2012b, 2013 et 2014), nous nous sommes intéressée aux jeux de mots dans les titres de la presse française, et plus particulièrement à ceux de *Libération* et du *Canard enchaîné*. Le titre de presse a d'abord été appréhendé en tant que genre textuel autonome, puis à travers sa relation intratextuelle avec le chapeau et le corps de l'article et sa relation intertextuelle ou interdiscursive avec d'autres énoncés en circulation. Ainsi, dans une approche synchronique, nous avons analysé les procédés de fabrication et les effets des jeux de mots de la presse basés sur des figements linguistiques et culturels. L'étude linguistico-discursive présentée ici est basée sur deux ouvrages : *Les 100 unes qui ont fait la presse* de Christophe Bourseiller (2013) et *Libé. Les meilleurs titres* de Hervé Marchon (2016). Le premier rassemble les unes de journaux français, quotidiens et hebdomadaires, allant de la une de *La Gazette* de Théophraste Renaudot le 16 mai 1631 à celle du *Parisien*, le 21 décembre 2012. Le second ouvrage contient 372 titres du quotidien *Libération* de 1972 à 2015. À l'aide de ce nouveau matériau, et à travers quatre cas de figure (*jeux de mots et références culturelles*, *jeux de mots et expressions figées*, *jeux de mots et noms propres* et *jeux de langage et énoncés paradoxaux*), nous étudions la dynamique et la diversité des jeux de mots inscrits dans les titres au fil des époques, mais aussi, et plus particulièrement ceux du quotidien *Libération*, au cours des quatre dernières décennies. La première partie de l'étude montre que les titres « joueurs », issus du catalogue de Bourseiller, sont en nette minorité, ce qui tient, en partie sans doute, au fait que la sélection des 100 unes répond à des critères plus historiques que linguistiques. Le deuxième volet de l'étude, portant sur l'ouvrage de Marchon, montre qu'il existe une forte continuité dans les procédés de création des jeux de mots des 40 dernières années à *Libération* ; ce résultat ne minimise en aucun cas la variété et la dynamique des effets de sens que les titres de ce journal véhiculent en contexte.

Mots clés : défigements, figements linguistiques et culturels, fonctions communicatives, humour, ironie, jeux de mots, paradoxes, références culturelles, titres de presse

1 Introduction

1.1 Quelques travaux antérieurs sur le « jeu de mots » dans les titres de presse

Depuis les années 1990, nous avons examiné les titres de presse français sous différents angles et avons ainsi consacré une dizaine d'études aux problématiques de l'intertextualité, du dialogisme et des jeux de langage/mots dans ce que Frandsen (1990) appelle le « paratexte journalistique ». Nous nous sommes principalement intéressée à deux journaux « spécialisés » dans les jeux de mots des titres : *Libération* (Sullet-Nylander 1998, 2005) et *Le Canard enchaîné* (Sullet-Nylander 2006, 2010) ou bien les deux (Sullet-Nylander 2013). Nos premiers travaux se sont appuyés, entre autres, sur les études de Rastier (1997) et Fiala et Habert (1989). Dans Sullet-Nylander (2012a, 2012b et 2014), il s'est agi de mettre en avant certains phénomènes caractéristiques du genre du paratexte journalistique, tels que l'inter- et l'intratextualité et l'équivalence vs la non-équivalence entre l'énoncé-titre et le corps de l'article. Kerbrat-Orecchioni (2011) s'est également récemment intéressée aux jeux de mots et à l'ironie des titres du quotidien *Libération*. Cette auteure met en particulier l'accent sur les relations de connivence – ludique et critique – à l'œuvre à travers ces phénomènes langagiers et dans cet organe de presse en particulier. Dans son article consacré au « détournement phraséologique », Jaki (2015) fait porter ses analyses sur des titres de presse en particulier.

1.2 Le titre de presse : un genre à part propice aux jeux de langage ?

Deux caractéristiques génériques nous semblent donner aux titres une propension aux jeux de mots. D'une part le titre de presse se situe au carrefour de deux axes : l'axe horizontal de construction du journal d'abord et l'axe vertical, ensuite, par lequel le titre naît de transformations successives de l'article. Il est donc par nature hétérogène et porteur de nombreux traits intra- et intertextuels (Sullet-Nylander 1998). D'autre part, les fonctions communicatives du titre sont bien sûr essentielles, par exemple celles d'attiser la curiosité de ses lecteurs et de les guider vers la lecture des autres unités textuelles du journal, entraînant un « travail » sur la forme des énoncés-titres. Comme le constatent Winter-Froemel et Zirker (2015 : 7), les « jeux de mots peuvent remettre en question de manière ludique le fonctionnement du langage et explorer ses limites de manière créa-

tive ». Au-delà de ces fonctions poétique et ludique, on peut aussi considérer que le jeu de mots – lorsqu'il est pratiqué dans certaines instances sociales, comme la presse – constitue un défi lancé aux formes du langage, mais également aux instances et acteurs politiques et sociaux. Les titres, en tant que « vitrine » du journal, semblent « bien placés » pour mener à bien ces fonctions communicatives et sociales.

Cette place centrale qu'occupe le titre au sein du discours médiatique a été soulignée par des chercheurs en analyse du discours des médias en particulier. Ainsi Charaudeau (1983 : 102) présente-t-il les fonctions du titre de presse dans l'information, la fonction *épiphanique* et la fonction *guide* en particulier, et considère qu'il constitue « l'essentiel de l'information » ; Mouillaud et Tétu (1989 : 115) quant à eux décrivent le titre comme « un pli majeur de l'articulation du journal : une région-clé qui est l'articulé et l'articulant du journal, l'expression de sa structure ». Van Dijk (1988) accorde au titre de presse le statut de « macro-structure sémantique » considérant qu'il représente l'organisation générale et thématique de l'article, tandis que Frandsen (1990) remet en question sa fonction de résumé et insiste sur son autonomie textuelle.

1.3 Corpus et questions de recherche

Ces dernières années ont vu naître un grand nombre de publications sur la presse française éditées par les journaux eux-mêmes ou par des auteurs indépendants. Un certain nombre de nos études linguistiques ont porté sur une ou plusieurs de ces publications, telles que *La Une Libération 1973–1997* (1997) pour notre étude de 2005 ou bien *Les dossiers du Canard enchaîné. Le Grand bêtisier* pour notre étude de 2006. La présente étude sera menée à partir d'un corpus comportant deux « catalogues » de unes et de titres :

- a) celui de Christophe Bourseiller paru en 2013 : *Les 100 unes qui ont fait la presse*. Christophe Bourseiller présente ainsi son ouvrage :

Cent unes qui ont sans conteste frappé les esprits et leur temps. Je les ai sélectionnées de façon volontairement intuitive et subjective en suivant le fil de la mémoire. Les titres et la façon dont l'actualité se voit traitée en disent plus, bien souvent, que les faits eux-mêmes. Le plus frappant, ce ne sont pas tant les grands événements que la manière dont les médias les retranscrivent : titres chocs ou bien lettristes ; jeux de mots drolatiques ou absolue sobriété ; exacte recension ou mensonge par omission. (Bourseiller 2013 : 5)

- b) celui de Hervé Marchon paru en 2016 : *Libé, les meilleurs titres*, présenté ainsi par Stéphane de Groodt et Laurent Joffrin dans l'avant-propos :

Ici on se joue des maux pour mettre en joue les mots, avec en-tête d'accrocher le lecteur sur quelques destins animés ou desseins abîmés [...] Sauf exception, un bon titre est court. Chaque mot doit peser son poids et la formule s'imprimer instantanément dans l'esprit du lecteur [...] Sauf exception, un bon titre suscite une émotion [...] Sauf exception, un bon titre est polysémique. C'est-à-dire qu'il a au moins deux sens, un sens factuel, qui se rapporte directement à l'objet traité, un deuxième qui le qualifie, qui s'en moque ou qui contient une critique implicite [...] Ainsi le jeu de mots n'est pas un simple calembour, « la fiente de l'esprit », disait Victor Hugo, qui traduit une dérision sèche et sans contenu à l'égard de la marche du monde, mais au contraire une recherche de sens. (Marchon 2016 : 7–11)

Le catalogue a) sera exploré afin de donner une vue d'ensemble sur le phénomène du jeu de mots à la Une au fil de la période. Il va de soi cependant que les cent Unes (1631–2012), sélectionnées par Christophe Bourseiller ne constituent pas un matériau suffisant pour pouvoir tirer des conclusions sur l'évolution du genre ; il faudrait travailler sur des données numérisées de bien plus grande envergure, ce qui pourrait faire l'objet d'un projet futur. Le catalogue b) contient 372 titres de *Libération* couvrant la période 1977–2015. À l'aide de ces deux ouvrages, nous mènerons une étude de type « qualitatif », cherchant à découvrir la dynamique et la diversité des jeux de mots dans la presse française en général et *Libération* en particulier.

Après avoir défini le jeu de mots, le défigement et d'autres notions attenantes nous dirigerons notre étude à la lumière des questions de recherche suivantes : sur quelles bases sont fabriqués les jeux de mots des titres de journaux ? Quels procédés linguistiques et discursifs sont à l'œuvre ? Y a-t-il des changements notables quant à la « fabrique » des jeux de mots de la presse française au fil des années, puis des décennies à *Libération* ? De quels fonctions et effets de sens les jeux de mots des titres sont-ils porteurs ?

2 Notions, définitions et quelques exemples

2.1 Jeux de mots, humour et ironie et autres distinctions utiles

Bien que nous n'entrions pas systématiquement ici dans la discussion sur la différence entre les catégories de l'humour (Charaudeau 2006, 2011)¹, il est intéressant

¹ Charaudeau (2006, 2011) considère que l'humour est la catégorie générique, englobant différents procédés discursifs tels que l'ironie, le sarcasme, etc.

de mentionner la distinction, opérée par Kerbrat-Orecchioni (2011 : 119), entre jeu de mots et ironie avant d'entrer dans l'analyse des titres de notre corpus :

Les jeux de mots et l'ironie exploitent deux types bien différents de connivence que j'appellerai, à la suite de Charaudeau (2006 : 36), connivence *ludique* vs connivence *critique* : si les jeux de mots ont un caractère « subversif » c'est essentiellement par rapport aux règles linguistiques, qu'ils « subvertissent » dans une certaine mesure [...] et c'est cette transgression des règles de la sémantique discursive qui est censée procurer aux interlocuteurs un certain plaisir partagé ; alors que la subversion que vise l'ironie est plus affaire de contenu idéologique, cette connivence critique impliquant que l'émetteur et le récepteur aient au départ certaines affinités à ce niveau.

Il faut pourtant admettre qu'il n'est pas toujours aisé de départir la connivence critique de la connivence ludique dans les titres de presse. Tout est affaire de contexte et de rubrique dans laquelle s'inscrit la nouvelle. Un exemple tristement célèbre pour illustrer cette problématique :

(1) *Charlie Hebdo refuse de se laisser abattre* (8 janvier 2015)

En annonçant la parution d'un nouveau numéro de Charlie Hebdo après les attentats de 2015, *Libération* joue par syllepse sur le figement « se laisser abattre », plus fréquemment utilisé à la forme négative « ne pas se laisser abattre » (= garder le moral). Les deux types de connivence, ludique (avec le jeu de mots sur « abattre ») et critique (liée à la défense à tout prix de la liberté d'expression), sont exploitées. Comme dans d'autres genres discursifs, les jeux de mots d'un titre de journal remplissent souvent d'autres fonctions en sus de leur fonction ludique, comme la fonction critique sur certains sujets en particulier. Au sujet de cette critique relayée par les jeux de mots, citons Guiraud (1976 : 116) : « C'est ce qu'a très bien vu Gide – à propos de Joyce – dans ses interviews imaginaires : « Sa fronde est dirigée non tant contre les institutions et les mœurs que simplement contre les formes du langage ; non point tant contre les pensées et les sentiments que contre l'expression de ceux-ci qui nous dupe plus que chose au monde. Il déchire le revêtement et l'apparence, il met à nu la réalité ». Un peu plus loin dans son ouvrage, après avoir donné quelques exemples de jeux de mots sur des proverbes du type « La femme est un roseau dépensant » ou bien « Mourir c'est partir un peu », Guiraud (1976 : 117) observe : « On voit donc que le rire, qui est par définition à la base de la fonction ludique, est loin d'être toujours innocent. En fait, c'est un rire subversif. Et il s'attaque bien – n'en déplaise à Gide – aux personnes, aux institutions, aux lieux communs, expressions de l'ordre social, à travers le langage qui en est le principal garant ». Il nous semble que notre exemple (1) illustre parfaitement les propos de Guiraud.

Dans son article concernant les catégories de l'humour, Charaudeau (2011) établit une distinction entre les procédés linguistiques et les procédés discursifs qui nous paraît également essentielle avant d'entrer dans l'analyse du corpus :

Les *procédés linguistiques* relèvent d'un mécanisme lexico-syntaxico-sémantique qui concerne la forme des signes et les rapports forme-sens. Ils jouent, tantôt, sur le seul signifiant (calembours, contrepèteries, palindromes, mots valises et autres défigements), tantôt, sur le rapport signifiant-signifié (homonymie, polysémie, jeu sur les isotopies). Les *procédés discursifs*, eux, dépendent de l'ensemble du mécanisme d'énonciation déjà décrit, et donc de la position du sujet parlant et de son interlocuteur, de la cible visée, du contexte d'emploi et de la valeur sociale du domaine thématique concerné.

Dans nos travaux précédents, nous nous sommes plus spécifiquement penchée sur les premiers en répertoriant les procédés portant sur le rapport signifiant-signifié et sens dénoté-sens connoté ; cependant, nous avons également considéré ces jeux de langage en rapport avec le genre discursif et le contexte situationnel dans lequel ils apparaissent. À l'instar de Winter-Froemel et Zirker (2015 : 3), notre étude de ces phénomènes n'est pas « uniquement fondée sur des critères formels, mais sur une approche plus large qui conçoit les jeux de mots comme un phénomène dynamique et hétéroclite, ancré dans des situations de communication concrètes ». Nous considérons, avec Todorov (1978 : 289), que le jeu de mots, comme le mot d'esprit, se compose toujours d'un double sens, un sens « exposé » et un sens « imposé » selon la terminologie de cet auteur. Pour expliquer le mécanisme par lequel les deux sens sont saisis, le contexte joue un rôle primordial ; ce sont ainsi les mots et expressions environnants qui mettent en avant un sens, tandis que le contexte paradigmatique en impose un autre. Enfin, admettons que le processus interprétatif peut être bien différent en fonction du procédé par lequel le jeu de mots est produit et selon qu'il porte sur un seul et même signifiant ou plusieurs. On reviendra à ces enjeux interprétatifs dans l'analyse du corpus (section 3).

2.2 La « figure maîtresse » du jeu dans les titres de presse : le *défigement*

La « figure » de jeu de mots qui a retenu notre attention, dans Sullet-Nylander (1998, 2005), est celle du *défigement*, qui, comme le rappelle Lecolle (2015 : 238) constitue un « cas de jeux de mots basés sur une remotivation d'énoncés figés ». Nous avons appelé *figement linguistique*, une expression, locution ou phrase figée dont on ne peut changer les termes sans changer le sens et de facto produire

divers effets de sens, et *figement culturel* des énoncés (plus ou moins) mémorisés, des références culturelles : titres de livres, de films, des phrases entières extraites de chansons, de poèmes ou de divers textes connus d'un grand nombre de francophones. Deux exemples extraits de nos travaux précédents pour illustrer ces phénomènes : dans les titres (2) et (3) de *Libération*, les expressions *tout fout le camp* et *décrocher la lune* constituent la base du jeu, par paronymie (*le camp / Lacan*) et homonymie (*fout / fou*) pour (2) et par paronymie (*la lune / la Une*) pour (3). Ces syntagmes forment une unité, un *figement linguistique* :

(2) *Tout fou Lacan* (11 septembre 1981)

(3) *Comment Bouygues a décroché la Une* (6 avril 1987)²

Deux exemples à présent pour illustrer le *défigement culturel*. Les paroles « *La victoire en chantant* » du *Chant du départ* (1794) servent de point de départ à la Une de *Libération* du 17 mars 1986 dans l'exemple (4), lors des élections législatives accordant la victoire aux trois partis de droite : RPR, UDF et Front national avec plus de 55 % des suffrages, tandis que le PS obtient un score tout à fait exceptionnel avec 32 % des voix à lui tout seul :

(4) *La victoire en déchantant* (17 mars 1986)

Notons que ces « paroles mémorisées » constituent une sorte d'archive discursive et sont « recyclées » dans les titres au fil des années ; ainsi ce même titre (*La victoire en chantant*) a été utilisé le 28 juin 1984 pour annoncer la victoire de la France en finale de l'euro de football avec le titre *La victoire en shootant*.

Le titre (5), celui de la Une du 13 décembre 2013, au sujet de la « dématérialisation du courrier qui a ruiné la Poste et transforme l'écriture, les liens sociaux, familiaux ou amoureux » (Marchon 2016 : 217), reprend par homophonie (*L'être / lettres*) le titre célèbre *L'être et le Néant* de Jean-Paul Sartre (1943) :

(5) *Lettres ou le néant* (13 décembre 2013)

Pour une discussion sur la notion de « jeu de mots » en relation avec celle de phraséologie et de figement, nous renvoyons également à l'article de Jaki (2015 : 247) qui parle, elle, non pas de « défigement », mais de « détournement phraséologique ». Cette auteure se pose la question suivante (Jaki 2015 : 255) :

² Le titre (2) : annonce de la mort du psychanalyste Jacques Lacan ; le titre (3) : annonce de la privatisation de la première chaîne et de la présidence de Bouygues.

Le détournement phraséologique par substitution lexicale constitue-t-il un jeu de mots ? Si on définit le jeu de mots comme l'emploi ludique du langage, la réponse est sans aucun doute positive. Par contre, si on tient compte de la complexité d'emplois ludiques du langage et du rôle particulier du jeu de mots dans ce domaine hétérogène, la relation entre le détournement et le jeu de mots est plus complexe.

Dans nos travaux antérieurs sur les jeux de mots (1998–2013), nous avons considéré que tous les cas de défigements relèvent de la catégorie plus vaste du jeu de mots, quel que soit le processus de substitution utilisé (voir *Supra*). C'est aussi la conclusion à laquelle semble arriver Jaki (2015 : 268) :

Il s'avère que seulement une partie des détournements par substitution constitue des jeux de mots à proprement parler, avant tout ceux avec une relation de paronymie entre l'élément remplacé et l'élément remplaçant [...] Nous avons cependant argumenté qu'une délimitation rigide entre le jeu de mots et le jeu de langage n'est ni faisable ni justifiée avec les substitutions lexicales, car une partie importante, les substitutions sans nature paronymique, serait exclue a priori.

Avant d'entamer l'étude du corpus, précisons enfin que, dans ce qui suit, nous utiliserons aussi bien le terme « jeu de mots » que « jeu de langage » ; nous adhérons cependant à la distinction opérée par Jaki (2015 : 259) et d'autres auteur.e.s avec elle, indiquant que le jeu de mots à proprement parler repose sur une opposition de sens (voir 2.1), tandis que « jeu de langage » est un terme générique, englobant d'autres types de jeux linguistiques.

3 Analyse des deux catalogues

3.1 *Les 100 unes qui ont fait la presse : années 1631–2012*

Dans l'ouvrage *Les 100 unes qui ont fait la presse*, Bourseiller (2013) a sélectionné 100 unes de différents journaux, depuis le « tout premier hebdo », *La Gazette* (30 mai 1631), jusqu'au *Parisien* du 21 décembre 2012 (voir section 1.1). Nous y prélèverons quelques titres, d'hier et d'aujourd'hui jouant avec les mots, afin de donner une vue d'ensemble – très succincte – de l'évolution du phénomène. De *la Gazette* (1631) au *Petit Parisien* (1897), les six journaux sélectionnés par Bourseiller ne comportent pas de « titres » à proprement parler, mais plutôt des illustrations. Le premier affichant une une « titrée » est *La Fronde*³ (1897). Il s'agit

³ Premier « quotidien féminin et féministe » (Bourseiller 2013 : 39).

pendant de titres courts, informatifs et neutres, ex. « La fortune de Jean Bruno », « Le féminisme chrétien », « Notes d'une frondeuse » ou bien encore « Les petites servantes ». Le premier titre « éloquent » (Bourseiller 2013 : 22) est issu du journal anarchiste *L'Assiette au beurre* du 19 décembre 1906, représentant Nietzsche en train d'écraser le Christ à coups de bottes :

(6) *Ecce Homo* (« Voici l'homme »)

D'un point de vue formel, on a davantage affaire à une allusion culturelle qu'à un jeu de mots qui comporterait un double sens. La force subversive de cette une tient avant tout au dessin et à la satire anticléricale qu'il transmet.

Les unes de journaux qui suivent – *Le Petit Parisien*, *L'Humanité*, *Le Petit Journal*, *La Presse* – couvrent la période tourmentée allant de 1914 à 1936 ; les titres y figurant reflètent ici la sombre actualité : « Jaurès assassiné » (1914), « La guerre imminente » (1914), « Le jour de gloire » (1918), « Lénine est mort » (1924), « Les heures d'or de l'aviation française. Nungesser et Coli ont réussi » (1927), « Adolf Hitler devient Chancelier du Reich » (1933). La période ne semble pas être propice aux jeux de mots. L'unique une du *Canard enchaîné* présentée dans le collecteur de Bourseiller (2013) est celle de janvier 1934 titrant :

(7) *Stavisky se suicide d'un coup de révolver qui lui a été tiré à bout portant*

Bien qu'il n'y ait pas jeu de mots à proprement parler, on a affaire à un énoncé-titre ambigu laissant s'exprimer la satire violente du journal vis-à-vis du fameux homme d'affaire Stavisky et de la classe politique. Ce premier titre pourra sans doute rejoindre la catégorie intitulée « ironie du paradoxe » par Kerbrat-Orecchioni (2011) et sur laquelle nous reviendrons (section 3.2.4) : le paradoxe tient ici à l'antinomie entre le suicide du défunt et le « coup de révolver tiré à bout portant » sur lui par un tiers.⁴

Un autre titre de une satirique et tout aussi célèbre présenté dans Bourseiller (2013) et déjà analysé par nous (Sullet-Nylander 2005) et par Kerbrat-Orecchioni (2011), est celui de *L'Hebdo Hara Kiri* (1970) :

⁴ Explication donnée par Bourseiller (2013 : 40) pour le titre (7) : « En janvier 1934, le fameux homme d'affaire Stavisky, qui a compromis la classe politique, dans maints scandales financiers, se suicide dans des conditions suspectes. Il n'en faut pas plus pour que le Canard ponde un de ses plus beaux titres. Ce n'est pas la première fois que le Canard s'illustre par une Une saignante. En novembre 1918, quand la guerre mondiale s'achevait, il avait titré « Ouf ! ». Plus tard, en 1938, lorsque seront signés les Accords de Munich, qui démembreront la Tchécoslovaquie, il commentera : « Tchèques ... et mat ! »

(8) *Bal tragique à Colombey – 1 mort*

annonçant la mort du Général de Gaulle survenue en 1970. Avec cette formulation ironique, le journal fait allusion à un incendie intervenu dans un dancing (le 5-7 à Saint-Laurent du Pont) la semaine ayant précédé la mort du Général ; cet incendie avait fait 146 morts. Le journal imite/parodie ici le style des titres d'autres journaux ayant couvert ce drame par la formule « Bal tragique ».⁵

Un autre titre de une présenté par Bourseiller (2013) est celui que l'on pourrait qualifier « d'acte de naissance » du quotidien *Libération* :

(9) *Prenez votre journal en main* (18 avril 1973)

On décèle déjà une volonté de la part de ce journal, dès sa naissance, de mettre le lecteur à contribution, aussi bien dans l'interprétation de ses titres que dans la gestion du journal. Dès le début, une connivence s'installe entre *Libération* et ses lecteurs ; elle se réalisera, au fil des décennies, autant au niveau idéologique que langagier (Sullet-Nylander 2005).

En (10), toujours dans les années 70, la une du quotidien *Combat* relève également d'un défigement de la séquence mémorisée « Silence, on tourne » proclamée sur les plateaux de cinéma :

(10) *Silence, on coule !* (30 août 1974)

avec en sous-titre l'annonce suivante : « Dernier frappé d'une longue liste de journaux, *Combat* disparaît ». Le journal annonce ainsi sa propre mort en « un titre qui fait date » (Bourseiller 2013 : 132). À travers ce jeu paronymique principalement basé sur la voyelle [u] (tourne vs coule), mais aussi sur la séquence figée (sur un plateau de tournage) « Silence, on tourne », les rédacteurs font face aux circonstances difficiles qui sont les leurs avec humour et auto-dérision.

Le titre (11) de *Libération* (18 juin 1976) annonce le « manifeste pour la dépenalisation du cannabis » et fait écho, par substitution de « joint » à « juin », à *L'appel du 18 juin* lancé par le Général de Gaulle :

(11) *L'appel du 18 joint*

⁵ *Le Dauphiné Libéré* titre le matin même : « Dans le dancing en flammes : 142 morts à Saint-Laurent-du-Pont » (<http://revuecharles.fr/la-rumeur-du-5-7/>, dernière consultation le 22/07/2018). Le titre ironique/sarcastique de la mort de De Gaulle et du traitement journalistique de la tragédie du dancing de Saint-Laurent-du-Pont entraînera l'interdiction du quotidien *Hara Kiri* dès le lendemain.

Nous conviendrons aussi avec Kerbrat-Orecchioni (2011) que le jeu de mots est ici « gratuit » puisqu'il n'existe aucun rapport « pertinent » entre *L'appel du 18 juin* lancé par le Général de Gaulle en 1940 et ce manifeste pour la dépénalisation du cannabis.

L'équipe du 4 juin 1983 titre :

(12) *50 millions de Noah*

Le titre fait allusion – défigement par paronymie (Noah / Chinois) – au refrain de la chanson « Sept cents millions de Chinois et moi, et moi, et moi » de Jacques Dutronc (1966). Le chapeau rend le jeu explicite : « Cinquante millions de Noah et Mats et Mats et Mats, Wilander, le jeune Suédois, tenant du titre, sera seul, dimanche après-midi, sur le Central de Roland Garros pour affronter le phénomène Noah. » (Bourseiller 2013).

(13) *Quand la Chine résiste*

Le titre (13) de *Libération* du 6 juin 1989 fait allusion au titre de l'ouvrage d'Alain Peyrefitte (1973), « Quand la Chine s'éveillera ». Ce titre couvre la révolte étudiante de Tian'anmen, et accompagne la célèbre photo de l'« homme seul qui fait reculer une colonne de tanks chinois venue mater la révolte étudiante » (Bourseiller 2013 : 162). Contrairement à (11), le jeu de mot ici est tout à fait motivé par le rapport étroit entre le thème de l'actualité et le figement culturel sur lequel il se fonde.

(14) *We have a dream*

Le titre (14) de *Libération* du 5 novembre 2008, au lendemain de l'élection de Barack Obama, représente une allusion lyrique au célèbre « I have a dream » de Martin Luther King, le 26 août 1963.

(15) *Charia Hebdo. Mahomet Rédacteur en chef. 100 coups de fouet, si vous n'êtes pas morts de rire*

Dans ce titre du 2 novembre 2011, *Charlie Hebdo* joue, de manière satirique, sur le figement « être mort de rire ». ⁶ Bourseiller (2013 : 192) considère ici que *Charlie Hebdo* demeure fidèle « à la tradition libertaire et anticléricale de ses origines ».

⁶ Ce titre du 2 novembre 2011 dans *Charlie Hebdo*, rebaptisé pour l'occasion « Charia Hebdo », « survient dans un contexte de montée de l'intolérance, nul n'ayant oublié l'affaire des carica-

(16) *Fin du monde. À demain !*

Le titre du *Parisien* du 21 décembre 2012 (16) ne constitue pas un véritable jeu de mots mais il appartient plutôt à la catégorie « ironie du paradoxe » sur laquelle nous reviendrons plus loin. En effet, la juxtaposition du surtitre « Fin du monde » et du gros titre « À demain » est insolite. La légende de la photo et le chapeau viennent clarifier ce paradoxe et le point de vue critique du journal sur la question : « Tout le monde en parle, quelques-uns y croient. Le calendrier Maya annonçait l'apocalypse pour ... aujourd'hui ! Une prophétie qui ne repose sur rien, mais qui provoque quelques manifestations irrationnelles » (Bourseiller 2013 : 194).

Sur la centaine de unes retenues par Bourseiller (2013), nous en avons prélevé seulement une dizaine qui peuvent, selon nous, être classées parmi les unes « humoristiques », si l'on convient avec Charaudeau (2011) que l'humour constitue la catégorie générique. Cette faible quantité de titres joueurs du corpus Bourseiller 2013 tient, selon nous, au fait que les critères de sélection appliqués par Bourseiller dans son catalogue sont liés à l'importance historique de la nouvelle, plutôt qu'à sa configuration linguistique. Les unes et leur « gros titre » analysées ci-dessus relèvent de procédés différents quant à la fabrication d'un jeu de mots et produisent des effets également différents. Reprenant les trois stratégies discursives identifiées par Charaudeau (2011)⁷, on voit que la plupart des titres extraits répondent à ces paramètres. A travers les jeux de mots dans les titres, les rédacteurs « se libèrent » des contraintes du langage (ex. *L'appel du 18 joint*) dans un but purement ludique ; ils offrent à leurs lecteurs une « vision décalée » du monde et, en filigrane, une critique des nouvelles annoncées et commentées (ex. *Stavisky se suicide d'un coup de revolver qui lui a été tiré à bout portant*, *Bal tragique à Colombey – 1 mort* ou bien encore *Fin du monde. À*

tures danoises du Prophète » en 2005, dans le journal *Jyllands-Posten*, et qui provoqua de violentes émeutes dans le monde, contre les ambassades du Danemark (Bourseiller 2013 : 192).

7 Charaudeau (2011) emploie le terme « humour » pour désigner une stratégie discursive qui consiste à :

- 1) s'affronter au langage, se libérer de ses contraintes, qu'il s'agisse des règles linguistiques (morphologie et syntaxe) ou des normes d'usage (emplois réglés par des conventions sociales en situation), ce qui donne lieu à des jeux de mots ou de pensée ;
- 2) construire une vision décalée, transformée, métamorphosée d'un monde qui s'impose toujours à l'être vivant en société de façon normée résultat d'un consensus social et culturel quant aux croyances auxquelles il adhère ;
- 3) demander à un certain interlocuteur (individu ou auditoire) de partager ce jeu sur le langage et le monde, d'entrer dans cette connivence de « jouer ensemble » [...] (voir <http://www.patrick-charaudeau.com/Des-categories-pour-l-humour,274.html>, dernière consultation le 22/07/2018).

demain !). Enfin, il semble clair que, par les jeux de langage et l'humour de leurs titres, les journaux cherchent à établir une connivence avec leurs lecteurs.

3.2 Jeux de mots à *Libération* (1977–2015) : Dynamique et évolution ?

Le deuxième catalogue utilisé pour cette étude émane de Hervé Marchon (ancien rédacteur de *Libération*) et comporte 372 titres du quotidien *Libération*. L'auteur a choisi de les présenter en fonction de la thématique sur laquelle porte le jeu de langage (ex. Rubrique *Transport* « Le long chemin des trajets courts » (Marchon 2016 : 16) ; Rubrique *Cinéma* : « Cannes fête le Moore pas la guerre » (Marchon 2016 : 101) ; Rubrique *Musique* : « Béarn to be alive » (Marchon 2016 : 61), etc.).

Dans un premier temps, nous avons regroupé la totalité des titres de l'ouvrage dans l'ordre chronologique (de 1977–2015). La sélection effectuée par Marchon et son équipe est évidemment affaire de subjectivité⁸ ; on peut cependant supposer que ces « meilleurs titres » correspondent à des titres jouant sur les mots et sont représentatifs, comme le dit l'auteur lui-même d'un « art du jeu avec les mots, des rapprochements surprenants et finalement, démonstration d'un style *Libé* du titre » (quatrième de couverture). Dans un deuxième temps, nous avons classé les titres en fonctions du « socle » sur lequel se base le jeu, sans attention prêtée au procédé linguistique à l'œuvre. Sur les 372 titres, nous avons catégorisé environ 71 titres comme s'appuyant sur un *figement culturel* et 127 sur un *figement linguistique*. Les deux autres catégories couvrent des types de jeux de mots d'une autre nature (voir 3.2.3 et 3.2.4).

3.2.1 Jeux de mots et références culturelles

Voyons tout d'abord sur quel type d'allusions se crée le jeu. Compte tenu des contraintes éditoriales, nous ne citerons que dix titres de chaque catégorie, afin d'observer les procédés de « fabrication » à l'œuvre et les types de références culturelles auxquelles on renvoie. Nous indiquons le détail de l'actualité en note de bas de pages.

⁸ Marchon (2016 : 4^{ème} de couverture) : « Sélectionner les 'meilleurs' titres revient à s'armer d'un piolet pour aller extraire les pépites cachées dans la mine des archives. Hervé Marchon a pris son équipement et creusé le gisement. Monde, sport, culture, politique, économie : il en a retiré plus de 200 pages de jubilation linguistique [...] ».

- (17) *Le rose et les Noirs* (3 novembre 1981)⁹
- (18) *T'as de gros yeux, tu sais...* (27 mai 1982)¹⁰
- (19) *Le chiffre de Monsieur Seguin* (21 juillet 1986)¹¹
- (20) *On achève bien les Deux-Chevaux* (27 juillet 1990)¹²
- (21) *Et Dieu nomma la femme* (16 mai 1991)
- (22) *Le Pen : le crépuscule du vieux* (21 septembre 1998)¹³
- (23) *Chantant de solitude* (16 août 2002)¹⁴
- (24) *La vacance de M. Hulot* (23 janvier 2007)¹⁵
- (25) *Bayrou, le hollandais votant* (4 mai 2012)¹⁶
- (26) *Sarkozy : l'errance d'Arabie* (7 février 2015)¹⁷

Dans chacun des titres (17) à (26), les rédacteurs s'appuient sur une référence culturelle, littéraire, cinématographique ou musicale, servant de point d'assise du jeu de mots : *Le rouge et le noir* ; *T'as de beaux yeux, tu sais* ; *La chèvre de Monsieur Seguin* ; *On achève bien les chevaux* ; *Et Dieu créa la femme* ; *Le crépuscule des Dieux* ; *Cent ans de solitude* ; *Les vacances de Monsieur Hulot* ; *Le Hollandais volant* et *Laurence d'Arabie*). Un procédé de paronymie ou « parano-mase in absentia » (voir 2.2) est à l'œuvre dans (17) à (20) et dans (22) à (26). Il y a

9 « Mitterrand ouvre le sommet franco-africain à Paris » (Marchon 2016 : 217).

10 « E.T. à Cannes » (Marchon 2016 : 172).

11 « Chômage : Record absolu en juillet : 2474000 demandeurs d'emplois. Un comptage qui n'étonne pas le ministre de l'Emploi. Philippe Séguin avait évalué à 2,5 millions le nombre de chômeurs » (Marchon 2016 : 200).

12 « Conçue en 1935, reproduite à 7 millions d'exemplaires, l'ultime 2 CV sort des chaînes d'une usine portugaise » (Marchon 2016 : 174).

13 « À la fête des Bleu, Blanc, Rouge, la popularité des Mégret, concurrents de Jean-Marie le Pen s'est confirmée » (Marchon 2016 : 137).

14 « Françoise Hardy, 56 ans. Cultive en discrète une aimable nostalgie » (Marchon 2016 : 217).

15 « Après un intense lobbying, l'animateur d'*Ushuaïa* renonce à concourir pour la présidentielle » (Marchon 2016 : 205).

16 « Le patron du Modem annonce qu'il glissera un bulletin Hollande dans l'urne au deuxième tour de l'élection présidentielle » (Marchon 2016 : 137).

17 « Nouveau faux pas de l'ex-chef d'État avec une conférence grassement payée à Abou Dhabi. Sarkozy peine à s'imposer à la tête du parti » (Marchon 2016 : 210).

ainsi une « ressemblance » phonique ou un « à peu-près » (Rabatel 2011a) entre les mots de l'actualité et les mots du figement culturel sous-jacent : Les Noirs / Le noir¹⁸ ; rose / rouge ; gros / beaux ; chiffre / chèvre ; Deux-Chevaux / chevaux ; du vieux / des Dieux ; chantant / Cent ans ; La vacance / Les vacances ; votant / volant ; errance / Laurence. En (21), en revanche, il ne s'agit pas tant d'une ressemblance phonique des mots substitués que d'une « synonymie » ou plutôt « parasyonymie » entre les verbes « créer » et « nommer » dans le titre du film de Godart « Et Dieu créa la femme »¹⁹ et l'actualité concernant la nomination par François Mitterrand d'Edith Cresson, première (et dernière) femme Première ministre à ce jour. La substitution du verbe « créer » par le verbe « nommer » débouche sur un effet de solennité de la nomination en question, mais aussi sur un effet critique vis-à-vis des pouvoirs du Président de la République française.

3.2.2 Jeux de mots et expressions figées

Nous avons relevé 127 titres pouvant être considérés comme le produit d'un défigement sur une expression figée (« lexie figée »²⁰), telles *aller au charbon* (27) ; *arrêter son char* (28) ; *faire son numéro* (29) ; *pour le meilleur et pour le pire* (30) ; *ne pas faire de vieux os* (31) ; *la solution finale* (32) ; *à la pelle* (33) ; *ménager la chèvre et le chou* (34) ; *la peine capitale* (35) ; *tirer dans tous les sens* (36) :

(27) *Les mineurs noirs retournent au charbon* (31 août 1987)²¹

18 Pour le titre (17), on a l'alternance entre singulier et pluriel à travers les déterminants « le » et « les », tandis que le lexème « noir » reste le même phonétiquement.

19 Il s'agit bien sûr aussi de la référence biblique dans la Genèse 1–27 : « Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme » (<http://sainte bible.com/genesis/1-27.htm>, dernière consultation le 22/07/2018).

20 Notons qu'il n'est pas toujours aisé de trancher entre les catégories présentées en 3.2.1 (« références culturelles ») d'un côté et en 3.2.2 (« lexies figées ») de l'autre. Certains cas classés ici auraient probablement leur place parmi les références culturelles (ex. la « solution finale » du titre (32), qui, selon certains lecteurs, pourrait être considérée d'abord comme une référence historique). Cependant, nous avons voulu nous en tenir à des titres d'œuvres culturelles (films, livres, chansons, etc.) dans 3.2.1, tandis que les « socles » du défigement en 3.2.2 ne renvoient pas à un tel produit culturel, mais plutôt à des expressions figées, à des degrés divers de figement, dans la langue.

21 « Échec de la plus grande grève de l'histoire de l'industrie minière sud-africaine » (Marchon 2016 : 124).

(28) *Kaboul : Gorba arrête son char* (10 février 1988)²²

(29) *Le téléphone refait son numéro* (17 mai 1995)²³

(30) *Unis pour le payeur et pour le Mir* (18 juillet 1997)²⁴

(31) *Les pitbulls ne feront pas de vieux chiots* (6 janvier 2000)²⁵

(32) *FN : Le Pen prône la solution filiale* (11 septembre 2003)²⁶

(33) *L'Inde attire des étrangers à l'appel* (15 mars 2005)²⁷

(34) *Sarkozy ménage la chèvre et le sou* (28 août 2010)²⁸

(35) *Pour que la peine capitule* (13 juin 2014)²⁹

(36) *Charlie, satire dans tous les sens* (8 janvier 2015)³⁰

Les titres (30)–(32) et (34)–(35) sont le fruit d'un procédé de paronymie : *pire / Mir* ; *os / chiots* ; *filiale / finale* ; *chou / sou* et *capitale / capitule*. En (27) le jeu est déclenché par la juxtaposition de « mineurs noirs » et de l'expression « retourner au charbon ». En (28), le mot « char » reprend son sens littéral hors de l'expression « arrêter son char » dans le contexte du conflit en Afghanistan. En (33) et (36), on joue sur l'homophonie « la pelle » / « l'appel » et sur « satire » / « ça tire ». À propos du titre (32), qui joue sur la lexie « la solution finale », on peut, à l'instar de Marchon (2016 : 140), se poser la question de savoir si la presse peut jouer avec les mots sur tous les sujets : « Certains, et parmi eux beaucoup de lecteurs, avaient protesté : on ne joue pas avec la Shoah ». On peut cependant

22 « L'URSS annonce le retrait probable de ses troupes d'Afghanistan en mai » (Marchon 2016 : 87).

23 « Fin 1996, la numérotation passera à dix chiffres, sans le 16 et le 19 » (Marchon 2016 : 157).

24 « Américains et Russes gardent en vie la station spatiale pour laquelle Washington a déjà dépensé 500 millions de dollars » (Marchon 2016 : 216).

25 « Désormais, seuls les pitbulls castrés sont autorisés en France » (Marchon 2016 : 68).

26 « Il juge Gollnich inapte et mise sur Marine pour lui succéder » (Marchon 2016 : 192).

27 « Venus d'Europe, ils travaillent dans un call-center indien pour un salaire local » (Marchon 2016 : 46).

28 « Agriculture. En visite dans une ferme, le Président a défendu la chasse au loup et sanctuarisé des aides de l'État » (Marchon 2016 : 57).

29 « Des photographes américains s'engagent contre les exécutions légales, de plus en plus contestées aux États Unis » (Marchon 2016 : 122).

30 « Crédo de l'hebdo créé en 1970 : le rire est un droit de l'homme » (Marchon 2016 : 67).

considérer que ce titre confronte Le Pen à sa propre pratique, dans le passé, de mauvais jeux de mots (ex. « Durafour crématoire », etc.).

Comme on l'a vu avec le titre « Charlie Hebdo refuse de se laisser abattre », ou bien ici (36) « Charlie, satire dans tous les sens », l'humour, la critique et la satire se marient relativement souvent dans les titres et leur distribution va de pair avec le/s sujet/s de l'actualité traitée. Certains jeux ne déclenchent aucune connivence critique ou satirique, il s'agit plutôt alors de jouer avec les fonctions essentielles du titre de presse, d'attiser la curiosité du lecteur et de le guider vers la lecture de l'article de manière ludique. Il est cependant toujours difficile de mesurer la part du critique et du ludique compte tenu de la fréquence du phénomène du jeu de mots dans ce journal.

3.2.3 Jeux de mots et noms propres

Les titres (37) à (46) prennent un *nom propre* (de personnes, de lieux, etc.) comme base du jeu de mots. Nous indiquons pour chaque titre une brève explication du jeu de mots dans une note de bas de page :

(37) *Jean-Paul le bref a eu un pépin cardiaque* (29 septembre 1978)³¹

(38) *Alain, fidèle au Prost* (9 juin 1990)³²

(39) *C'était le Montand* (11 novembre 1991)³³

(40) *Lourdes est la chute* (12 mai 1992)³⁴

31 « Décès de Jean-Paul 1^{er} après 33 jours de pontificat » (Marchon 2016 : 95). Pour ce titre, *Libération* « défige » le nom propre de *Pépin le bref* et actualise le sens de « pépin », synonyme de « ennui » ou problème ».

32 « Comme à son habitude, le triple champion du monde s'est impliqué à fond dans le processus d'élaboration de sa monoplace Ferrari » (Marchon 2016 : 86). Ici, *Libération* joue sur la paronymie du nom propre « Prost » et « poste » en défigeant l'expression « fidèle au poste ».

33 « Yves Montand est mort » (Marchon 2016 : 58). Le nom propre du célèbre acteur et chanteur dont on annonce la mort, « Montand », se substitue à « montant ».

34 « Le légendaire FC Lourdes est relégué. C'est un grand pan de l'histoire du rugby qui se fissure » (Marchon 2016 : 113). Le nom propre de l'équipe de rugby de « Lourdes » se substitue à l'adjectif féminin-singulier « lourde » dans l'expression « lourde est la chute ».

(41) *Ci-Mouloudji* (6 juin 1994)³⁵

(42) *Lady dies* (1^{er} septembre 1997)³⁶

(43) *Waterbraguette* (23 janvier 1998)³⁷

(44) *Jean s'enterre* (3 avril 2000)³⁸

(45) *Mir morte* (24 mars 2001)³⁹

(46) *Ayrault valse* (1^{er} avril 2014)⁴⁰

Dans son ouvrage, Marchon (2016 : 141) mentionne qu'une règle (tacite) est « censée interdire les jeux de mots avec les noms propres ». On voit cependant ici, en particulier avec les exemples (37), (39), (41) et (42), qui annoncent la mort de personnes célèbres, que cette règle peut être transgressée, même dans un contexte tragique.

Dans notre article de 2005, nous avons étudié quelques titres de *Libération* annonçant la mort de personnes célèbres. On avait pu constater que la plupart des annonces font l'objet d'un titre neutre, sans jeu de mots, tels « Jean-Paul Sartre est mort » (16 avril 1980) ; « La mort de Mendès France » (19 octobre 1982) ;

35 « Marcel Mouloudji, le héros titi, est mort loin de Saint-Germain-des-Prés » (Marchon 2016 : 60). L'annonce de la mort du chanteur Mouloudji se fait en reprenant la formule funéraire vieillie, « Ci-gît », inscrite sur les tombes et remplacée aujourd'hui par « Ici repose ».

36 « La princesse de Galles est morte à 36 ans » (Marchon 2016 : 18). Ici *Libération* joue sur la paronymie, en anglais, entre le nom de la personne décédée, « Lady Di » et le verbe « to die » signifiant « mourir ».

37 « Monica Lewinski, une ancienne stagiaire de la Maison Blanche, affirme avoir eu une liaison avec Bill Clinton. La menace d'une procédure de destitution du Président plane » (Marchon 2016 : 19). Le jeu de mots consiste ici en un mélange de deux codes linguistiques, anglais/français, et à partir du nom du célèbre scandale du « Watergate » et celui du nouveau scandale autour de la relation extra-conjugale, entre Bill Clinton et Monica Lewinski.

38 « Jean Tibéri, 65 ans. Le maire de Paris, lâché par Jacques Chirac, fait bloc avec sa femme Xavière contre les complots » (Marchon 2016 : 24). Le jeu de mots se fait à partir du nom propre « Jean sans Terre », roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine au 12^{ème} siècle et le verbe « s'enterre », qui pourrait être synonyme de « s'enfoncer », dans la mesure où Jean Tibérie a du mal à assurer sa défense.

39 « Comme prévu, Mir est tombée dans le Pacifique » (Marchon 2016 : 46). On joue ici sur la paronymie entre le nom de la Mer Morte et le nom de la fusée « Mir ».

40 « François Hollande nomme Manuel Valls à la tête du gouvernement en remplacement de Jean-Marc Ayrault » (Marchon 2016 : 91). Le jeu de mots se fait à partir des deux noms des premiers ministres, Ayrault et Valls. Au nom de ce dernier se substitue le verbe « valser » pour signifier que Jean-Marc Ayrault quitte son poste et laisse la place à Manuel Valls.

« Michel Foucault est mort » (26 juin 1984) ; « Michaux est mort » / « Truffaut est mort » (22 octobre 1984), etc. Il n'est pas rare cependant qu'il donne lieu à un titre joueur : Ex. « Brassens casse sa pipe » ; « Tout fou Lacan » ; « Samuel Fuller a éteint son cigare », etc. ou bien comme ici en (37), (39), (41) et (42).

Pour cette catégorie des jeux de mots sur noms propres, nous renvoyons également à l'article d'Alain Rabatel (2011b) dans lequel l'auteur explore les critères phonétiques de l'à-peu-près par rapport à des figures voisines et l'hypothèse sémantique des points de vue (PDV) en confrontation, lorsque des Np sont soumis à des à-peu-près. Dans sa conclusion, Rabatel (2011b : 31–32) observe que, d'un point de vue pragmatique,

l'à-peu-près repose sur un forçage discursif plus ou moins exagéré, irrévérencieux ou violent, disant tout haut ce que les conventions et les façons habituelles de juger empêchent de penser. En ce sens, le forçage ne relève pas que d'un dire incorrect, relâché, approximatif, il se présente comme la manifestation approximative d'une vérité qui peine à se faire jour. Que l'à-peu-près porte sur le Np ne fait que souligner combien, en tant que jeu de mots, il a une fonction de critique sociale, qui vise les institutions et les puissants. (Guiraud 1976 : 116–118)

Catherine Kerbrat-Orecchioni (2011) travaille elle aussi sur des titres annonçant la mort de quelqu'un avec un jeu de mots et prend ici le titre « Brassens casse sa pipe » comme exemple :

D'une part, si l'ironie implique nécessairement l'existence d'une *cible* (la langue elle-même nous le suggère : on ironise *contre* quelqu'un ou quelque chose que l'on « attaque » verbalement), il semble difficile d'admettre que le chanteur dont la mort est annoncée affectueusement [...] constitue la « cible » de l'énoncé (c'est simplement son « thème »). (Kerbrat-Orecchioni 2011 : 118)

Dans notre exemple (42) *Lady dies*, on ne peut pas parler d'ironie ; pourquoi en effet, *Lady Diana*, en plus d'être victime, serait-elle la cible de *Libération* ? En revanche, pour l'exemple (37), l'interprétation glisse facilement vers un propos moqueur de l'église catholique/du Vatican avec ses rites ancestraux pour la nomination des papes. De nouveau, on peut conclure que l'effet ironique ou satirique est affaire de contexte de l'actualité et du positionnement du journal.

3.2.4 Jeux de langage et énoncés paradoxaux

Enfin, terminons la liste des procédés par ce que Kerbrat-Orecchioni appelle « ironie du paradoxe » dans son article touchant aux connivences ludique et ironique des titres de *Libération* (2011). Les exemples suivants relèvent de cette

catégorie expliquée ainsi : « L'ironie se localise alors au niveau de la réalité elle-même (vue à travers le prisme du regard de l'ironiste), une réalité en rupture par rapport à certaines attentes » (Kerbrat-Orecchioni 2011 : 142) :

(47) *Peine de mort pour la guillotine* (17 septembre 1981)

(48) *La victoire en déchantant* (9 juillet 2002)

Les titres suivants de nos corpus peuvent être classés sous cet ensemble. Nous avons déjà mentionné le titre du *Canard enchaîné* où il y a en effet un paradoxe à rapprocher l'acte de suicide et le fait que quelqu'un tire « à bout portant » sur un « suicidé » :

(49) *Stavisky se suicide d'un coup de revolver qui lui a été tiré à bout portant* (10 janvier 1934)

et le titre de *L'Hebdo Hara-Kiri* déjà analysé :

(50) *Bal tragique à Colombey – 1 mort* (16 novembre 1970)

Paradoxe également en (50), selon nous, avec le rapprochement, grâce à la forme parataxique, entre le mot « bal », qui en général rassemble un nombre important de personnes, et la mention d'un seul mort.

D'autres titres que nous analyserions de la sorte :

(51) *Désormais, une Française sur trois est une voiture étrangère* (28 juillet 1982)⁴¹

(52) *Les vieux partiront plus jeunes* (5 février 1983)⁴²

(53) *Après le sommet, l'escalade continue* (2 juin 1983)⁴³

(54) *Le temps partiel a doublé en quinze ans* (4 décembre 1997)⁴⁴

(55) *Titanic : le triomphe d'un naufrage* (27 janvier 1998)⁴⁵

41 « Automobile : le succès des importations » (Marchon 2016 : 16).

42 « Accord sur la retraite à 60 ans » (Marchon 2016 : 133).

43 « La flambée du dollar redouble après la rencontre entre chefs d'États européens et américain » (Marchon 2016 : 63).

44 « La part de l'emploi à temps partiel est de 17,4% pour l'ensemble des salariés contre 8,6% en 1982 (Marchon 2016 : 176).

45 « Enquête sur un raz-de-marée » (Marchon 2016 : 195).

(56) *Tout va bien, les Français ont le moral à zéro* (3 décembre 1999)⁴⁶

(57) *Douste-Blazy, ministre des Affaires qui lui sont étrangères* (29 septembre 2002)⁴⁷

(58) *Cimetières La fin de la perpétuité* (1^{er} novembre 2002)⁴⁸

(59) *Douche froide pour le plan canicule* (24 novembre 2004)⁴⁹

(60) *La France étrangère aux migrants* (23 septembre 2015)⁵⁰

Dans chacun de ces titres, deux mots ou expressions forment une paire oppositive et constituent le paradoxe interne du titre : *Française vs étrangère, vieux vs jeunes, tout va bien vs moral à zéro, triomphe vs naufrage, fin vs perpétuité, douche froide vs canicule, France étrangère vs migrants*, etc. Il y a, comme le dit Kerbrat-Orecchioni (2011) une « rupture » des attentes et donc une surprise chez le lecteur. Le rédacteur du titre et fabricant du jeu de mots se place en surplomb ici par rapport à l'actualité et opte pour un commentaire de l'actualité à travers le paradoxe de l'énoncé. Il nous semble que dans la plupart de ces titres, l'effet est plus ludique que critique, sauf sans doute, pour (57) et (60) qui cachent et dévoilent en même temps certaines failles de l'administration française.

4 Remarques finales

La concentration de jeux de mots dans les titres de presse peut être partiellement attribuée aux contraintes du medium lui-même, c'est-à-dire à la « pénurie des signifiants », comme l'affirmait Todorov (1978), mais aussi à leurs fonctions communicatives et pragmatiques. Les procédés par lesquels les jeux de mots des titres naissent n'ont pas fondamentalement changé au cours de la période examinée. Ce sont les unes elles-mêmes qui ont changé de style : les titres y

46 « Pour la première fois, l'indicateur qui mesure l'optimisme des ménages est passé au vert. Ou plus exactement il a franchi, de peu (+1), le niveau zéro. » (Marchon 2016 : 176).

47 « Au Quai d'Orsay, le chef de la diplomatie tente d'exister par tous les moyens » (Marchon 2016 : 81).

48 « Le manque de sépultures en zone urbaine oblige les villes à revoir la durée des concessions » (Marchon 2016 : 27).

49 « Le milliard d'euros promis grâce au lundi de Pentecôte travaillé ne sera pas là en 2005 » (Marchon 2016 : 149).

50 « Difficultés administratives, emploi en berne, hostilité : les réfugiés ne sont pas attirés par l'Hexagone » (Marchon 2016 : 44).

occupent une place de plus en plus prépondérante et ils sont devenus au fil des années des capteurs de mots et d'expressions figées de leur époque, ce qui en fait des énoncés particulièrement propices aux jeux de langage. Un grand nombre de ces jeux sont le fruit d'un procédé de paronymie sur un figement linguistique et/ou un figement culturel, voire même sur un nom propre (ex. « FN : Le Pen prône la solution filiale », « T'as de gros yeux, tu sais » ou bien « Jean s'enterre »). Les titres de *Libération* classés sous « Jeux de langage et énoncés paradoxaux » (3.2.4) mettent en lumière le lien entre procédés linguistiques et discursifs : en forçant la langue au-delà des normes, une vision décalée de la nouvelle est transmise, produisant soit un effet humoristique (ex. « Les vieux partiront plus jeunes ») soit un effet satirique ou ironique (ex. « Douste-Blazy, ministre des Affaires qui lui sont étrangères »). Dans tous les cas, le phénomène étudié enrichit la communication journalistique en donnant aux mots de l'information une plus grande profondeur et une plus grande portée.

5 Références bibliographiques

- Bourseiller, Christophe. 2013. *Les 100 unes qui ont fait la presse*. Paris : Les beaux jours.
- Charaudeau, Patrick. 1983. *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique : théorie et pratique*. Paris : Hachette.
- Charaudeau, Patrick. 2006. Des catégories pour l'humour ? *Questions de communication* 10. <http://www.patrick-charaudeau.com/Des-categories-pour-l-humour,93.html> (dernière consultation le 31/03/2018).
- Charaudeau, Patrick. 2011. Des catégories pour l'humour. Précisions, rectifications, compléments. In Vivero Garcia & Maria Dolorès (éds.), *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne*, 9–43. Paris : L'Harmattan.
- Fiala, Pierre & Bernard Habert. 1989. La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française. *Mots* 21. 83–99.
- Frandsen, Finn. 1990. Éléments pour une théorie du paratexte journalistique. In *Actes du onzième congrès des Romanistes scandinaves*, Universitetet i Trondheim, 13–17 August, 159–171. Trondheim : Universitetet i Trondheim.
- Guiraud, Pierre. 1976. *Les jeux de mots*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Jaki, Sylvia. 2015. Détournement phraséologique et jeu de mots : le cas des substitutions lexicales dans la presse écrite. In Esme Winter-Froemel & Angelika Zirker (éds.), *Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires* (The Dynamics of Wordplay 2), 245–271. Berlin & Boston : De Gruyter.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2011. De la connivence ludique à la connivence critique : jeux de mots et ironie dans les titres de *Libération*. In Vivero Garcia & María Dolores (éds.), *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne*, 117–150. Paris : L'Harmattan.
- Lecolle, Michelle. 2015. Jeux de mots et motivation : une approche du sentiment linguistique. In Esme Winter-Froemel & Angelika Zirker (éds.), *Enjeux du jeu de mots. Perspectives*

- linguistiques et littéraires* (The Dynamics of Wordplay 2), 217–243. Berlin & Boston : De Gruyter.
- Libération. 1997. *LA UNE. Libération 1973–1997*. Paris : Plon.
- Marchon, Hervé. 2016. *Libé. Les meilleurs titres*. Paris : Éditions de la Martinière.
- Mouillaud, Maurice & Jean-Françoise Tétu. 1989. *Le journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Rabatel, Alain. 2011a. Pour une analyse pragma-énonciative des figures de l'a-peu-près. *Le Français Moderne – Revue de linguistique Française*, CILF 79(1). 1–9.
- Rabatel, Alain. 2011b. Figures d'à-peu-près et Nom propre. *Le Français Moderne – Revue de linguistique Française*, CILF 79(1). 22–33.
- Rastier, François. 1997. Défigements sémantiques en contexte. In Michel Martins-Baltar (éd.), *La locution, entre langue et usages*, 305–329. Paris : ÉNS éditions.
- Sullet-Nylander, Françoise. 1998. *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*. Stockholm : University of Stockholm dissertation.
- Sullet-Nylander, Françoise. 2005. Jeux de mots et défigements à la Une de *Libération* (1973–2004). *Langage et Société* 112. 111–139.
- Sullet-Nylander, Françoise. 2006. Citations et jeux de langage dans la presse satirique : le cas de la « Une » du *Canard Enchaîné* (2004–2005). In Gunnell Engwall (éd.), *Construction, acquisition et communication : études linguistiques de discours contemporains*, 219–239. Stockholm : Almqvist & Wiksell International.
- Sullet-Nylander, Françoise. 2010. Humour satirique et jeux de mots dans les gros titres du *Canard Enchaîné* (2009). In Anders Bengtsson & Victorine Hancock (éds.), *Humour in Language. Linguistic and Textual Aspects*, 223–243. Stockholm : Acta Universitatis Stockholmiensis.
- Sullet-Nylander, Françoise. 2012a. Titre de presse vs article : Étude de quelques cas de figures d'équivalence / différence sémantique et énonciative. In Sergio Cappello, Mirella Conenna & Jean-Paul Dufiet (éds.), *La Synonymie au-delà du lexique*, 131–149. Udine : Forum.
- Sullet-Nylander, Françoise. 2012b. Dialogisme, intertextualité et paratexte journalistique. In Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, Jean-Marc Sarale & Sophie Sarazin (éds.), *Dialogisme : langue, discours*, 167–180. Bruxelles : Peter Lang.
- Sullet-Nylander, Françoise. 2013. Comment les titres de presse nous parlent : Le cas des unes de *Libération* et du *Canard enchaîné*. In Michael Abecassis & Gudrun Ledegen (éds.), *Écarts et apports des médias francophones. Lexique et grammaire*, 203–225. Oxford : Peter Lang.
- Sullet-Nylander, Françoise. 2014. Hétérogénéités énonciatives des textes et paratextes journalistiques. L'exemple de la couverture médiatique de 'l'affaire DSK'. *Arena Romanistica* 14, éd. Kjersti Fløttum, Anders A. Didriksen & Øyvind Gjerstad, *Dialogisme, hétérogénéité énonciative et polyphonie*. 244–260.
- Todorov, Tzvetan. 1978. *Les Genres du discours*. Paris : Seuil.
- Van Dijk, Teun Adrianus. 1988. *News as discourse*. Hillsdale & New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Winter-Froemel, Esme & Angelika Zirker. 2015. Jeux de mots, enjeux et interfaces dans l'interaction locuteur-auditeur : réflexions introductives. In Esme Winter-Froemel & Angelika Zirker (éds.), *Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires* (The Dynamics of Wordplay 2), 1–27. Berlin & Boston : De Gruyter.

